

Achat de 6 bus hybrides technologie euro-6

TERRITOIRE À
ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA
CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Un territoire exemplaire dans la réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre dans le réseau de transport public

La communauté urbaine d'Alençon (CUA) est située dans les départements de l'Orne et de la Sarthe et comprend 56 511 habitants. La CUA a rejoint l'appel à projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par une convention signée le 12 octobre 2015. **L'appel à projet TEPCV a permis de soutenir une politique active en matière de développement de la mobilité propre par l'achat de 6 bus hybrides technologie euro-6**, d'un coût total de 1 994 880 € HT. L'Enveloppe Spéciale de Transition Énergétique (ESTE) a subventionné une partie de cet achat à hauteur de 69,83 %.

Une flotte ancienne : 12 bus, 170 000 litres de gasoil en 2012

La CUA s'est engagée dans une démarche de transition énergétique en se fixant des objectifs de réduction des consommations énergétiques, de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de la qualité de l'air. **La CUA a pour objectif de réduire de 10 % sa consommation dans le secteur du transport à l'horizon 2020.** Cependant, la flotte de bus urbains, composée de 12 bus technologie euro-2 voire euro-3, est ancienne et énergivore. À titre d'exemple, en 2012, 170 000 litres de gasoil ont été consommés.

Renouvellement de la moitié de la flotte de bus grâce au financement TEPCV

Le dispositif TEPCV a permis de renouveler pour moitié le parc de bus afin de réaliser des économies d'énergies, d'améliorer la qualité de l'air et de réduire les émissions de CO₂. Les bus hybrides technologie euro-6 possèdent plusieurs moyens de propulsion grâce à deux sources d'énergies : un moteur thermique et un moteur électrique. La batterie, installée sur le toit du bus, accumule de l'énergie lors des phases de décélération, alors que celle-ci est normalement dissipée sous forme de chaleur et de friction. Ainsi, le bus peut rouler à la fois en diesel ou en électrique. Jusqu'à 35 km, le véhicule peut fonctionner uniquement grâce au moteur électrique, pour peu qu'il y ait suffisamment d'énergie emmagasinée dans la batterie. Les conducteurs des bus de la CUA ont suivi une formation à l'écoconduite, notamment pour optimiser les démarrages qui doivent se faire en douceur. **Outre les bénéfices environnementaux, les bus hybrides permettent de réduire les bruits et les vibrations responsables de la fatigue musculaire et contribuent ainsi au confort des conducteurs comme des utilisateurs.**



Photo : CU Alençon

30 % d'économies de carburant, 300 000 € économisés

Les premiers bus, achetés dans le cadre de l'appel à projet TEPCV, ont été mis en service le 25 août 2017. Une économie de 30 % de consommation de gasoil est attendue sur 6 ans, soit un gain de 300 000 €. **Forte de son expérience réalisée dans le cadre de l'appel à projet TEPCV, la CUA souhaite, à terme, renouveler la totalité de sa flotte de bus.** Un septième véhicule hybride vient d'être mis en service en mars 2019.



La CUA souhaite pérenniser son engagement dans la réduction des GES

Parallèlement au dispositif TEPCV, la CUA a mené un travail de réflexion global sur le réseau de transport en améliorant les dessertes par la prolongation de certaines lignes. Une enquête, réalisée à bord des bus en 2018, révèle que 80,7 % des utilisateurs constatent une amélioration du réseau de transport urbain de la CUA. Plus encore, dans la lignée d'une économie circulaire, la communauté urbaine souhaite expérimenter un carburant alternatif produit à base de colza, cultivé en Normandie, afin d'alimenter les bus hybrides. Un seul véhicule fera prochainement l'objet d'une phase de test afin de vérifier la viabilité du carburant. La CUA a souhaité pérenniser son engagement dans l'amélioration des réseaux de transport par la signature de la charte nationale d'engagement « Objectif CO₂ » en décembre 2018.



D'autres collectivités territoriales agissent pour le développement de la mobilité propre

La ville de Bayeux a également bénéficié des financements de l'appel à projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte pour la promotion d'une mobilité propre. Grâce à une enveloppe de 168 000 €, ils ont pu acquérir 10 véhicules électriques, destinés aux agents de la collectivité.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie
Service Énergie Climat Logement Aménagement Durable

Cité administrative Saint-Sever
BP 86002 - 76032 Rouen cedex
Tél 02 35 58 53 27 - Fax 02 35 58 53 03

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Octobre 2019

1 rue recteur Daure
CS 60040 - 14006 Caen cedex 1
Tél 02 50 01 83 00 - Fax 02 50 01 85 90



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE